

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Paris, le 29 mars 2024

### **Action Logement lance une garantie sur les prêts délivrés aux bailleurs pour développer des logements intermédiaires**

**Pour accélérer la construction de logements intermédiaires, Action Logement, met en place une garantie des prêts délivrés par la Banque des Territoires, destinée à l'ensemble des opérateurs. Annoncé dans le cadre du Pacte pour le Logement Intermédiaire signé le 20 mars dernier, ce dispositif contribuera à la construction de près de 4 000 logements, au plus près des bassins d'emploi.**

Le développement du logement locatif intermédiaire est un axe stratégique pour Action Logement afin d'offrir des logements de qualité, durables et abordables aux salariés. Le groupe paritaire l'a confirmé récemment en exprimant son soutien au « Pacte pour le développement du Logement Intermédiaire » qu'il a signé le 20 mars 2024, avec l'État, CDC Habitat, l'Union sociale pour l'habitat, les entreprises sociales pour l'habitat, Procivis, les Coop'HLM, la FEI (Fédération des entreprises immobilières), la Rafp (retraite additionnelle de la fonction publique) et France Assureurs.

Pour développer davantage de logements intermédiaires et accompagner l'ensemble des bailleurs (ESH, OPH, Coopératives, SEM, SAC...) dans leur effort de construction d'une offre nouvelle répondant aux besoins des actifs, Action Logement Services a décidé de proposer une garantie aux prêts délivrés par la Banque des Territoires. Cette caution portera sur 600 millions d'euros d'emprunt soit près de 4 000 logements intermédiaires. Dès fin avril, un Appel à Manifestation d'Intérêt sera lancé auprès des bailleurs.

La qualité de garant marque pour Action Logement une nouvelle offre dans son rôle de financeur du logement abordable.

#### **À PROPOS D'ACTION LOGEMENT**

Depuis 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, d'économies d'énergie et de décarbonation, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 Entreprises Sociales pour l'Habitat, 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des aides et services qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : [groupe.actionlogement.fr](https://groupe.actionlogement.fr)

## **CONTACTS PRESSE**

### **ACTION LOGEMENT :**

Sophie Benard - 07 50 60 95 78 / [sophie.benard@actionlogement.fr](mailto:sophie.benard@actionlogement.fr)

Franck Thiebaut - 06 73 76 74 98 / [franckthiebaut@ft-consulting.net](mailto:franckthiebaut@ft-consulting.net)